

La violence conjugale et intrafamiliale est un problème de société qui concerne tous les milieux socio-culturels. Elle peut prendre une ou plusieurs formes :

- **Violence verbale**
- **Violence psychologique**
- **Violence économique**
- **Harcèlement moral**
- **Violence physique**
- **Violence sexuelle**

## LE RELAIS

Ouvert du lundi au vendredi

**De 7 h 30 à 16 h**

**Avec ou sans rendez-vous**



**Le Relais**  
**Tél. 23 26 26**

Au-dessus de la Mission à la condition féminine de la province Sud  
14 rue Surleau

→ Permanences aux CMS de Bourail et de La Foa

## STRUCTURES PROVINCIALES

- ▶ Centre médico-social (CMS) \_\_\_\_\_ 20 53 53 de Boulari
- ▶ UPASS Jeanne Boutin \_\_\_\_\_ 20 46 30 Bourail
- ▶ Centre médico-social (CMS) \_\_\_\_\_ 41 80 08 de Dumbéa
- ▶ Centre médico-social (CMS) Joël Pime \_ 20 46 00 de La Foa (Farino - Moindou - Boulouparis)
- ▶ UPASS de Païta \_\_\_\_\_ 20 45 70
- ▶ UPASS de Thio \_\_\_\_\_ 20 46 60
- ▶ UPASS de Vao \_\_\_\_\_ 46 11 15 Île des Pins
- ▶ UPASS de Waho \_\_\_\_\_ 46 41 35 Yaté

### NOUMÉA

- ▶ Centre médical polyvalent (CMP) \_\_\_\_\_ 20 47 40 (Espas CMP)
- ▶ Centre médico-social (CMS) \_\_\_\_\_ 20 45 60 de Kaméré
- ▶ Centre médico-social (CMS) \_\_\_\_\_ 90 46 90 de Saint Quentin
- ▶ Pôle de service public \_\_\_\_\_ 43 34 11 de Rivière-Salée
- ▶ Centre de Santé de la famille (CSF) de Montravel
  - ▷ Centre de Conseil Familial (CCF) \_\_\_\_\_ 27 23 70
  - ▷ PMI \_\_\_\_\_ 27 53 48
  - ▷ Centre médico-scolaire \_\_\_\_\_ 27 33 60
- ▶ Mission à la Condition Féminine \_\_\_\_\_ 25 20 47

Province Sud - Avril 2018

LA DIRECTION PROVINCIALE  
DE L'ACTION SANITAIRE  
ET SOCIALE (DPASS)  
Des professionnels proches de vous



# LE RELAIS

DE LA PROVINCE SUD  
MISSIONS ET PERMANENCES

SERVICE DE TRAITEMENT  
DES VIOLENCES CONJUGALES  
ET INTRAFAMILIALES



Direction Provinciale de l'Action Sanitaire et Sociale (DPASS)  
5, rue Gallieni, immeuble Gallieni  
BP U2 98845 - Nouméa CEDEX  
**Tél. 20 44 00 (standard)**

[province-sud.nc](http://province-sud.nc)  
 [webtv.province-sud.nc](http://webtv.province-sud.nc)



## Faire reculer les violences conjugales et intrafamiliales

Toute personne en situation de violences est accueillie par un travailleur social qui évalue, accompagne et oriente vers une prise en charge thérapeutique, juridique et socio-éducative au sein du Relais, ou vers des partenaires extérieurs si besoin.

Le soin comporte des accompagnements socio-éducatifs et psychologiques, une thérapie à médiation corporelle (sophrologie), une thérapie à médiation artistique (art thérapie et hypnothérapie).

Le conseil juridique permet l'information sur le Droit de la famille, le Droit pénal et l'aide à la rédaction des requêtes ne nécessitant pas d'avocat.

Toute thérapie peut se pratiquer en individuel, en couple, en famille, ou en groupe.

---

**Toutes les consultations  
sont gratuites  
et protégées par le secret  
professionnel.**

---



# La violence n'est pas une fatalité : → en parler : c'est déjà agir

## Vous vous sentez victime :

Vous ne pensez pas vivre la violence.  
Pourtant, voici des signaux d'alerte :

- Vous vous sentez isolé(e)
- Vous avez peur de votre conjoint(e)
- Votre conjoint(e) accepte difficilement de rencontrer vos parents et vos amis
- Votre conjoint(e) est jalou(se) et possessif(ve)
- Il(elle) contrôle vos déplacements, votre habillement, vos dépenses
- Il(elle) vous a déjà intimidé(e), menacé(e) en utilisant un langage violent et en vous insultant
- Il(elle) lui arrive de casser des objets, du mobilier pour calmer ses colères
- Il lui arrive de vous humilier  
Il(elle) utilise des mots qui vous font mal
- Il(elle) minimise des agressions et vous reproche de provoquer ses colères !

**Si une des phrases ci-dessus vous concerne, rappelez-vous que vous n'êtes pas le(la) seul(e).**

Les violences concernent 1 femme sur 4 en Nouvelle-Calédonie. Beaucoup de femmes mettent des années avant de briser l'emprise d'un conjoint violent. Mais des hommes sont aussi victimes de violence.

## Vous pensez être auteur :

- Vous éprouvez le besoin de toujours savoir où il(elle) se trouve, ce qu'il(elle) fait, avec qui il(elle) est
- Vous l'appellez plusieurs fois par jour
- Vous n'aimez pas qu'il(elle) voit sa famille ou ses ami(e)s
- Vous le(la) traitez de tous les noms, vous l'insultez
- Vous l'humiliez
- Vous l'obligez à vous remettre son salaire
- Vous contrôlez ses dépenses
- Vous «l'astiquez», vous cassez tout dans la maison devant lui(elle). Vous la(le) chassez du foyer
- Vous l'obligez à avoir des rapports sexuels

Vous vous demandez si votre comportement est «normal» car vous vous rendez compte que votre partenaire a peur de vous, qu'il(elle) souffre et qu'il(elle) vous accuse d'être violent.

- > Vous ne savez pas quoi faire
- > Vous avez peur que votre partenaire vous quitte
- > Vous appréhendez de vous retrouver seul
- > Vous avez peur que vos enfants vous imitent
- > Vous avez honte que votre histoire soit connue
- > Vous souhaitez une aide pour trouver un autre comportement et une nouvelle image de vous